

Dynamiques langagières et pratiques fluctuantes du dioula au Burkina Faso¹

Mamadou Lamine SANOGO*

Résumé

L'instabilité des usages et les dynamiques des pratiques langagières sont deux caractéristiques importantes du dioula parlé au Burkina Faso. A travers cette étude réalisée auprès des membres de la Cellule Technique de la Sous-Commission Nationale de cette langue, nous allons tenter de saisir les raisons qui guident le choix des formes dans le cadre de l'équipement linguistique. Le présent article essaie de faire ressortir les discordances de vu à propos de cette réalité complexe et instable qu'est le dioula véhiculaire.

Mots-clés : Pratiques langagières, langue véhiculaire, espace urbain, dioula, mandingue, bambara.

Abstract

The important characteristics of Jula as spoken in Burkina Faso are the variation in its use and the changing dynamics of its language practices. In this study which was carried out by the members of the Technical Cell of the national sub-commission of this language, we attempt to identify the reasons guiding the choice of forms in the process of documenting this language. This article tries to identify the various perspectives relating to the complex and unstable situation of vehicular Jula.

Keywords: language practices, vehicular language, urban space, jula, manding, bambara

Introduction

Le dioula est, à l'instar des autres parlers à fonction véhiculaire des grandes villes africaines, un ensemble convergent, composite et hétérogène où se mêlent des formes linguistiques le plus souvent apparentées, le tout dans un processus de glottogenèse permanent². Cet aspect sociolinguistique, très souvent non perçu dans les études de description systématique présente de nombreuses variétés dialectales coexistantes. La conséquence de cette manière de montrer la réalité sociolinguistique est qu'elle laisse percevoir que le dioula est un espace linguistique formé de juxtapositions de

*CNRST-INSS/Ouagadougou, 03 B.P. 7047 Ouagadougou 03, Tél. : (226) 36 92 14 Fax : (226) 36 08 62. ; e-mail : mala_sng@yahoo.fr / malamine13@hotmail.com

¹Le présent article est inspiré des travaux du séminaire de révision des règles orthographiques du dioula tenu du 27 août au 5 septembre 1998 à Ouagadougou. Les données collectées et soumises à l'analyse ont été recueillies au cours de ces travaux. Les discussions menées au cours du même séminaire ont été d'un apport sans précédent dans l'analyse.

²Voir à ce propos Sanogo M. L., 1999 et Sanogo M. L., 2000.

dialectes ou de parlars distincts. Il suffit, d'après les tenants de cette conception structuraliste, de croire que présenter les différentes formes du mandingue revient à sélectionner afin de montrer quelques traits spécifiques aux plans phonologique, grammaticale³, etc. des grands ensembles de dialectes que sont le bambara, le malinké et le dioula⁴.

Cependant, la réalité sociolinguistique du dioula est beaucoup plus complexe compte tenu de la présence quasi-simultanée de formes plus ou moins distinctes sur le même espace urbain. Ainsi, il faut garder à l'esprit que nous sommes en présence d'un continuum dans un continuum linguistique⁵ ou dialecte ouvert⁶ au sein duquel des formes plus ou moins apparentées se rencontrent, se frottent et se mélangent. Le contexte urbain est reconnu, dans ce cas, pour être favorable aux rencontres entre locuteurs de formes différentes. Des linguistiques ayant travaillé sur la langue mandingue -dont le dioula est une variante- en contexte urbain en Côte d'Ivoire⁷, au Burkina Faso⁸ et au Mali⁹ ont perçu les particularités de cette langue dans les zones urbaines. Il ressort des différents travaux sur les variantes urbaines de cette langue des pratiques langagières mouvantes et instables tendant vers la disparition -par extinction- des traits locaux ou particularités régionales, notamment chez les jeunes. N'est-ce pas ce qui a fait croire à KEITA A. (1990) qu'il existe un dioula urbain vernacularisé à Bobo-Dioulasso.

En outre, si le dioula continue de paraître -dans des travaux de descriptives- comme une entité linguistique figée avec ses caractéristiques propres dans l'ensemble dialectal mandingue, il ressort des discussions auxquelles nous avons assisté, au cours des travaux de la Sous-commission nationale du dioula que la variation est une donnée sociolinguistique sur laquelle les participants sont parvenus à un accord de point de vue. Autrement dit, tous s'accordent à reconnaître l'extrême variabilité du dioula en fonction d'un certain nombre de paramètres sociolinguistiques comme : le lieu de résidence, les fréquentations du locuteur, du groupe de locuteurs, les contacts avec d'autres variétés, etc.

³Voir à ce propos Diallo M. (2000), « *Traits spécifiques au marka dans l'ensemble dialectal mandingue* », dans Cahiers du CERLESHS, n° spécial 2000, Université de Ouagadougou, p. 13-25. Notons qu'il a manqué à ce travail méritant une présentation dynamique des faits car les pratiques langagières, auxquelles les locuteurs ont convenu d'attribuer la fonction véhiculaire ne sont pas constituées d'isolats de dialectes sans rapport. Et comme l'écrit Saussure (1972 : 146) : « C'est une masse indistincte où l'attention et l'habitude peuvent seules nous faire trouver des éléments particuliers ».

⁴Delafosse M., 1929.

⁵Voir Caitucoli, Sanogo et Tsekos (1995) et Sanogo (1996).

⁶Voir Enderson H. (1988) cité par Calvet L.-J. et Moussirou-Mouyama (2000).

⁷Tera K. (1986), et Partmann G. (1975).

⁸Coulibaly B. (1984), Coulibaly K. (1983), Sanogo M. L. (1996, 2000).

⁹Canut C. (1996), « Instabilité des usages et non fermeté du système manding du Mali », Mandenkan, n° 31, Bulletin semestriel d'études linguistiques mandé, INALCO, CNRS, Paris, pp. 76-91.

Cependant, si certaines règles du vocabulaire¹⁰ ont été élaborées en tenant compte de cet aspect, force est de reconnaître que l'esprit et la volonté d'avoir un « dioula unique » - disons homogène - a guidé les travaux. Le choix a porté surtout sur les « formes urbaines » en éliminant les traits spécifiques des variétés régionales qui ont été traités tantôt comme des « archaïsmes », tantôt comme des « formes dévalorisées », par opposition aux formes urbaines jugées « prestigieuses », évoluées, etc. La grande difficulté à laquelle on est donc confronté dans cette situation est que la variété urbaine du dioula qui a servi de référence sociolinguistique, au cours de ce travail d'équipement linguistique n'a fait l'objet d'aucune étude, car les participants se sont fiés à leurs connaissances intuitives de la langue.

Devant cette attitude, ou du moins cette approche qui a guidé les travaux, on en vient alors à se poser un certain nombre de questions : « La normalisation » - qui ne dit pas son nom - ne guide-t-elle pas vers la construction d'un dioula fictif, idéalisé à l'écrit ? Autrement dit, la langue ou du moins, les normes du dioula qui ont été adoptées pour l'orthographe ne sont-elles pas une abstraction imaginaire des spécialistes qui ont pris part à ces travaux ? Quelle est la place des pratiques langagières - que l'on sait variables et instables - auxquelles les locuteurs confèrent une identité et des fonctions, dans ce travail d'équipement linguistique ?

Le but du présent texte est de synthétiser et présenter le point de vue des participants au séminaire sur la révision des règles orthographiques du dioula. Il viendra apporter des éléments de réponse aux questions que nombre de chercheurs se posent devant la nature quelque peu insaisissable du dioula au Burkina Faso¹¹. Il fait suite à une série de réflexions que nous avons menée sur la composition sociolinguistique de cette langue. Cf. CAITUCOLI C. SANOGO M. L. et TSEKOS N. (1994) et SANOGO M. L. (1996, 2000). Si dans les travaux précédents, nous nous sommes attaché à montrer les opinions des spécialistes et des locuteurs, la présente étude vient en complément à ces recherches. A cet effet, elle présente la manière de percevoir des autorités scientifiques et administratives (enseignant, formateur) qui utilisent et élaborent les règles orthographiques de cette langue. Ces derniers sont non seulement locuteurs du dioula mais, ils sont également des personnes connues par leurs travaux sur la langue, pour les uns et pour les autres, par le travail de formation qui leur confère une certaine notoriété. Tous ont en commun le fait d'utiliser le dioula à l'écrit, ce qui fait de cette population une cible originale dans cet espace où l'accent est généralement porté sur le mode de communication basé sur l'oralité¹².

¹⁰L'abandon de la consonne [sh] (ʃɔ) « haricot » au profit de [s] (sɔ) ainsi que les consonnes [nt], (ntɔri) « crapaud », [nd] (ndɛnɛn) « le mur », prénasalisés laissent percevoir une certaine volonté d'éliminer les traits locaux, en l'occurrence il s'agit, dans ces deux exemples de ceux du bambara, au profit des occurrences les plus élevées constatées dans le dioula urbain (voir Commission Nationale des Langues Burkinabè, Sous-Commission Nationale du Dioula, 1999, règles orthographiques du dioula, version provisoire, 69 pages).

¹¹Houis M. (1971), et Delafosse M. (rééd. de 1972) se sont toujours interrogés sur les spécificités du dioula dans l'ensemble dialectal mandingue.

¹²Voir Houis M. (1971), notamment de la page 46 à 72.

Nous inscrivant dans le cadre de la théorie sociolinguistique à tendance variationniste, nous allons présenter cette dynamique sociolinguistique qui caractérise le dioula du Burkina Faso. Nous partons, pour ce faire, de deux hypothèses : Premièrement, nous pensons que le dioula est perçu par tous dans sa variabilité même si des efforts de stabilisation et/ou d'harmonisation guident les procédés d'équipement linguistique de cette langue. Cette hypothèse est fondée sur l'idée qui consiste à voir, à la suite de CALVET L.-J. (2000 : 25) que « (...) les langues n'existent que par les gens qui les parlent, qu'elles ne sont que les pratiques, mais des pratiques langagières qui sont précisément filtrées, triées, orientées par le milieu urbain ».

Deuxièmement, si le dioula n'est pas une langue standardisée, la tendance à l'imposition des formes urbaines utilisées par les jeunes est une donnée sociolinguistique qu'il faut prendre en compte dans les politiques d'aménagement. Par conséquent, la normalisation même orthographique, devra-t-il reposer sur un travail de recherche visant à mieux définir les grandes tendances phonétiques, phonologiques et grammaticales dans ces usages urbains. Cette démarche apportera sans doute des résultats plus fiables dans la perspective de l'établissement de l'orthographe du dioula.

Contexte de travail et méthode d'enquête

Contexte de travail

Les données soumises à l'analyse dans le cadre de la présente étude ont été recueillies par questionnaire (en annexe) au cours de l'atelier sur la révision des règles de l'orthographe du dioula. Ces travaux se sont déroulés du 27 août au 05 septembre 1998 à Ouagadougou et ont réunis les membres de la Sous-Commission Nationale du Dioula. Etaient également présents à ces travaux, en qualité d'observateurs, deux membres de la sous-commission nationale du bissa, deux membres de la sous-commission nationale du moore et un professeur de Bambara de Boston University, aux Etats-Unis¹³.

L'idée de mener cette enquête nous a été inspirée lorsque nous avons été chargé, par le comité d'organisation de l'atelier, de faire un exposé sommaire sur la variabilité du dioula. L'objectif de cet exposé était de mettre en évidence les raisons qui pourraient justifier la nécessité de prendre en compte les faits de variation dialectale à l'intérieur du dioula, étant donné que les participants au séminaire avaient fait remarquer leur existence dans les pratiques langagières des dioulaphones au Burkina Faso. C'est ainsi que pour étoffer notre argumentation avant l'exposé, nous avons procédé au recueil des opinions des membres présents à cet atelier.

Méthode d'enquête

La méthode d'enquête que nous avons utilisé a consisté à administrer un questionnaire directement aux enquêtés. Le choix de cette population cible s'explique par diverses raisons. Les membres de la sous-commission nationale du dioula sont de par

¹³Le Professeur John P. Hutchison du African Studies Center, Boston University.

leur rôle des personnes pouvant, de part leur qualité de membre, diffuser une certaine perception (norme, représentation, etc.) de la langue. Ils ont une position originale face à cette langue car, c'est la seule sous-commission dont aucun membre ne se réclame de l'ethnie dont la langue, le dioula, serait l'élément d'identité ethnolinguistique. Nous pouvons dire que les avis exprimés ici se démarquent de tout ethnocentrisme et irrédentisme linguistique car les enquêtés sont des adhérents volontaires ne représentant aucun groupe ethnolinguistique.

Le questionnaire

Le questionnaire d'enquête sociolinguistique (en annexe) qui comporte quinze questions a été notre unique instrument de collecte. Nous l'avons voulu court pour des contraintes de temps et pour éviter que les enquêtés ne les emportent en décidant de les remplir plus tard. Nous l'avons élaboré de manière à rendre une question essentielle : « Quelle est votre opinion sur la variabilité du dioula ? » sous une forme diffuse. Cette stratégie en matière d'enquête a pour but de recueillir les informations proches du sentiment réel des informateurs.

Il comporte, à cet effet, des questions d'ordre général concernant le lieu de résidence, les séjours à l'étranger, les contacts multiples et ou occasionnels avec des locuteurs d'autres formes du mandingue, etc. tous les facteurs extérieurs qui peuvent influencer et participer à la formation du profil sociolinguistique du locuteur.

Un autre volet du questionnaire portait sur les performances personnelles du locuteur en matière de réception des autres variétés du mandingue et l'idée qu'il se fait de la langue. Nous tentons de saisir ses connaissances implicites de l'environnement socio-culturel mandingue auquel il appartient et il s'identifie. L'objectif est de comprendre, à ce niveau, la manière dont il se représente dans cet environnement.

Pour compléter ce volet, nous avons introduit une question fondamentale qui est relative au rapport entre le dioula et le bambara. L'objectif de cette question est d'amener le locuteur à nous dresser son propre profil. Les deux pôles que sont le bambara et le dioula sont introduites à juste titre afin de le canaliser dans cette démarche intuitive générale qui a été approuvée par les conclusions du MAPE¹⁴.

Le questionnaire se termine par quatre autres questions qui ont trait aux jugements de valeur sur 0 l'idiolecte du locuteur d'une part et sur la nature des deux formes en présence d'autre part.

Déroulement de l'enquête

La présente enquête a touché les 16 personnes membres de la cellule technique de la Sous-commission Nationale du Dioula qui se trouvaient dans la salle au moment de notre collecte. L'enquête s'est déroulée, pour tout le monde, pendant la même séance de pause matinale de la journée du 2 septembre 1998.

¹⁴Voir Sanogo, 1996.

Dépouillement du corpus

Les données ont été ensuite saisies sous forme de base de données¹⁵ avec le logiciel excel sous windows et les tris ont lieu à plat. Nous avons également utilisé les tris croisés mais les résultats obtenus par cette méthode n'exprimaient pas des éléments plus intéressants pour notre étude.

Nous voulons répondre, par ce dépouillement à ces trois questions clés auxquelles nous avons ramené le questionnaire :

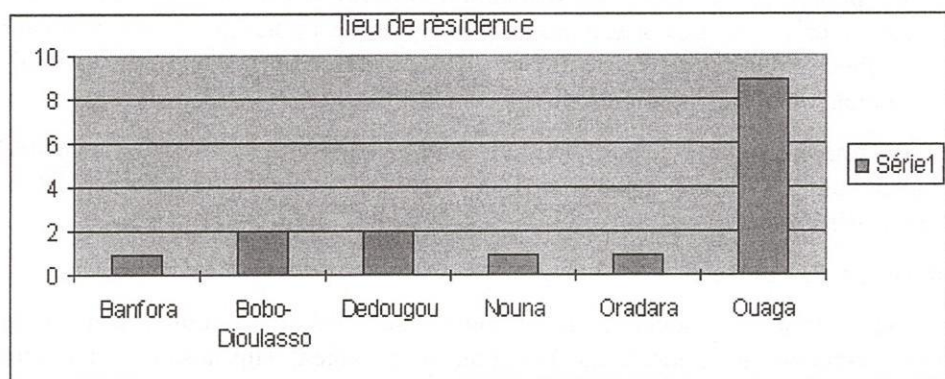
- qui sont-ils : (profil des enquêtés) ;
- que font-ils : (pratiques langagières) ;
- que pensent-ils faire (représentations).

Les résultats

Le questionnaire a bien été rempli dans l'ensemble. Il faut toute fois signaler que la question 2 n'a pas été répondue par 3 enquêtés et les questions 6 et 15 par une personne chacune.

Profil des enquêtés

Les enquêtés qui sont des membres bénévoles de la Sous-commission nationale¹⁶ du dioula sont originaires des régions urbaines de l'Ouest du Burkina Faso. Dans ces contrées, le dioula remplit une fonction véhiculaire. Les enquêtés appartiennent tous aux groupes ethniques originaires de ces régions où ils sont également résidents. Si ce dernier aspect ne ressort pas du questionnaire, disons que nous les connaissons tous personnellement.



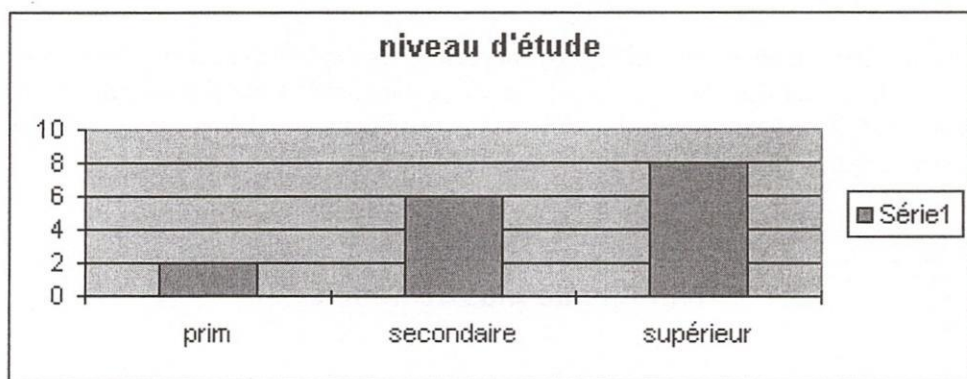
Graphique 1

¹⁵Compte tenu du caractère exhaustif de notre population cible, les numéros d'ordre attribués aux différents locuteurs lors de la codification ne tiennent compte d'aucun critère de préférence.

La prédominance des participants résidents à cet atelier de Ouagadougou s'explique par le choix du lieu de déroulement des travaux de cet atelier. En outre, les tâches techniques qui ont réuni les membres sont assignées à ces personnes au sein de la Sous-Commission Nationale du dioula.

Ce groupe qui comporte tous les membres de la cellule de la Sous-commission du dioula comportent 14 hommes et 2 femmes. Le plus âgé des enquêtés a 61 ans et la plus jeune, puisqu'il s'agit de l'une des deux femmes présentes qui ont pris part à l'enquête, a 28 ans. La moyenne d'âge des autres enquêtés se situent entre 35 et 45 ans. A cet âge, nous avons des locuteurs qui ont le plus souvent été en contact avec d'autres formes du mandingue grâce aux voyages qu'ils ont effectué ou les personnes étrangères avec lesquelles ils ont été en contact.

Les enquêtés sont tous alphabétisés aussi bien en français qu'en dioula comme le montre les graphiques 2 et 3.

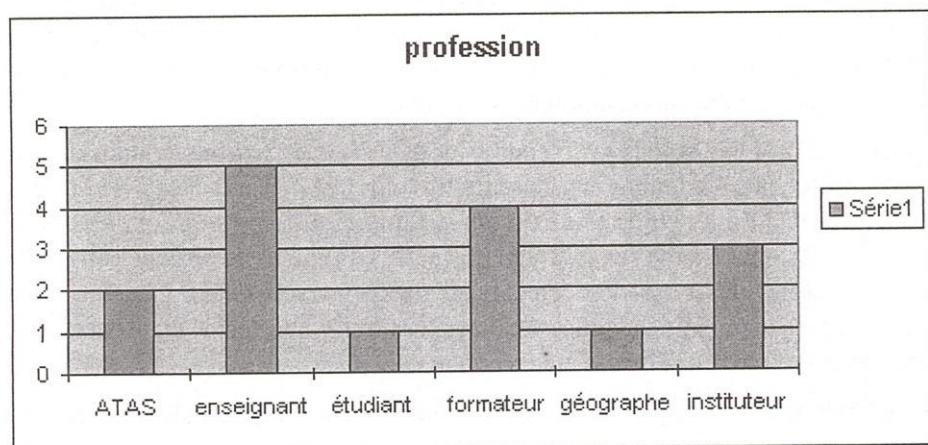


Graphique 2

De part leur profession, nos enquêtés sont des utilisateurs du dioula avec cependant des préoccupations différentes. Ainsi, nous avons des formateurs en alphabétisation, des enseignants et chercheurs en linguistique ainsi que des instituteurs qui travaillent dans le cadre des programmes (d'alphabétisation) où les langues nationales sont utilisées comme véhicule d'enseignement.

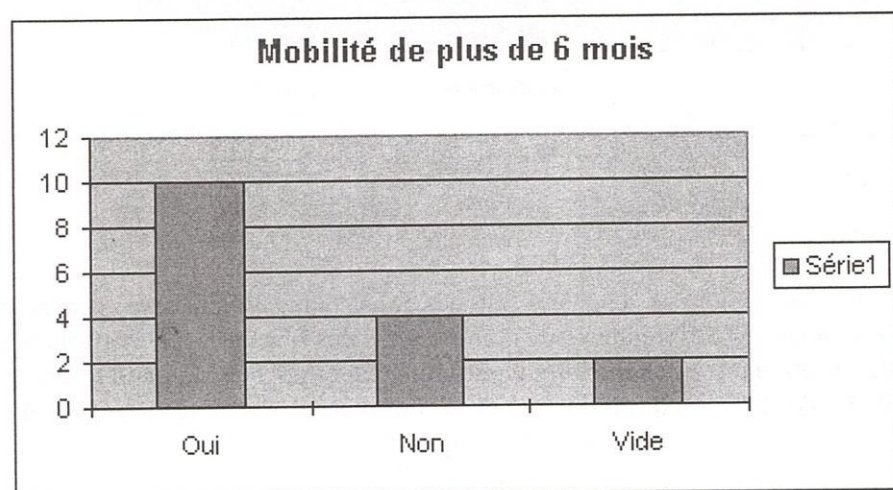
Du profil de leur formation et à travers leur profession, nous voyons que nos enquêtés sont des locuteurs du dioula instruits mais également des utilisateurs de cette langue dans le travail. Ils sont également alphabétisés dans cette langue car tous sont de part leur profession des utilisateurs permanents ou occasionnels du dioula à l'écrit.

¹⁶La Sous-Commission Nationale du dioula est une section de la Commission Nationale des langues Burkinabè (CNLB).



Graphique 3¹⁷

Les enquêtés qui ont beaucoup voyagé ont presque tous été en contact avec plus d'une variété du mandingue. Nous pouvons dire que cette donnée a été d'un apport important dans l'identification des autres formes de mandingue qui sont en contact dans les centres urbains au Burkina Faso.



Graphique 4

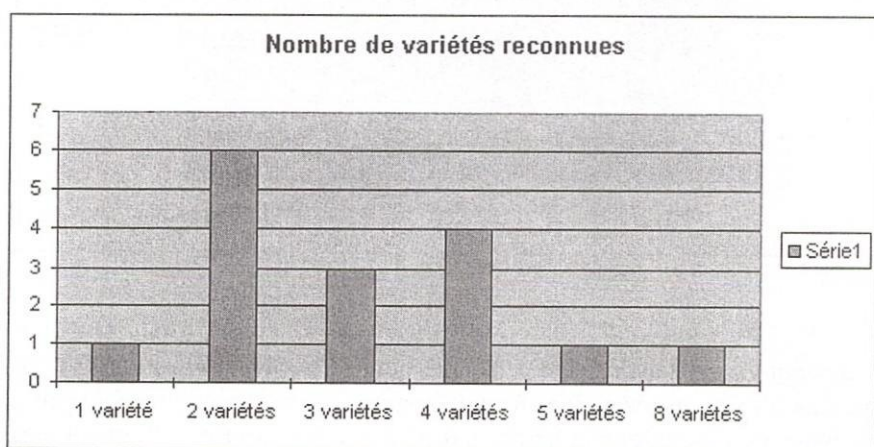
¹⁷ATAS (Agent Technique d'Agriculture Spécialisé).

Les enquêtés, ceux qui ont passé plus de six mois hors de leur lieu de naissance sont les plus nombreux. Sur les 16 personnes interrogées, seulement 4 qui n'ont jamais passé plus de 6 mois hors de leur lieu de naissance, ce qui ne veut pas dire qu'ils n'ont pas beaucoup voyagé. Si l'on tient compte en plus des deux qui n'ont pas répondu à la question, nous pouvons dire que 71,42 % des enquêtés ont effectué des séjours relativement longs hors de leurs lieux de naissance. Nous pouvons en déduire qu'il s'agit d'un groupe composé de personnes très mobiles. Les destinations les plus signalées sont le Mali, la Côte d'Ivoire qui sont les deux pays où les formes en présence du mandingue sont jugées proches de celles du Burkina Faso¹⁸.

Nous pouvons dire, à propos de la première partie du questionnaire, que nous avons un groupe de locuteurs non seulement instruits, mais également qu'ils sont des utilisateurs du dioula et des formateurs dans cette langue qu'ils pratiquent chacun avec ses variantes propres qui lui sont propres.

Les pratiques langagières

Les investigations sur les pratiques langagières ont surtout porté sur les rapports entre le bambara et le dioula. Les membres de la Sous-Commission Nationale du Dioula qui ont prit part à cette enquête se caractérisent selon ce qu'ils ont eux-mêmes déclaré par :



Graphique 5

1- La perception de l'extrême variabilité de la langue à laquelle ils semblent se reconnaître. Les enquêtés se répartissent en six groupes suivant le nombre de variétés de mandingue qu'ils reconnaissent.

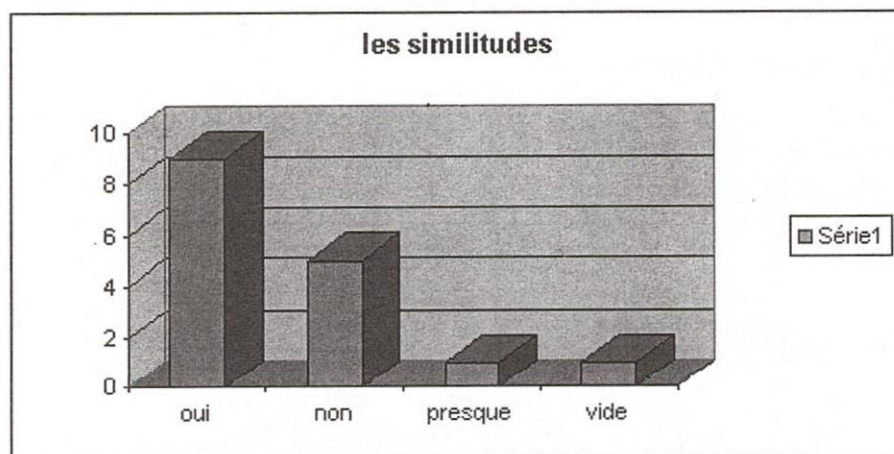
2- Le nombre important de variétés reconnues : Seul un locuteur pense se reconnaître à travers la pratique d'une seule variété. Pour ce locuteur, le dioula et le bambara ne sont qu'une seule et même langue.

¹⁸Les études entreprises dans le cadre du projet MAPE (A.C.C.T., 1983) avaient abouti à la conclusion selon laquelle le dioula du Burkina Faso est une forme plus proche du bambara, même phonologie, même syntaxe avec seulement quelques différences au plan lexical. Cette conception a fait école car nombre de nos enquêtés ont été influencés par ce rapport.

3- La prédominance de ceux qui reconnaissent deux variétés du dioula est assez frappante. Il s'agit du sous-groupe de locuteurs qui reconnaissent non seulement deux variantes du mandingue que sont le bambara et le dioula, mais ils n'identifient pas d'autres variantes comme faisant partie de l'ensemble mandingue, du moins dans ses fonctions véhiculaires et ses formes urbaines.

Notons, cependant que la reconnaissance du nombre de variétés n'occulte pas la grande perception des ressemblances et des dissemblances qui caractérise les enquêtés.

D'abord, au niveau des ressemblances entre les deux formes les plus couramment citées, les locuteurs, chacun a sa propre idée sur les rapports -en terme de proximité- entre le bambara et le dioula. En effet, 9/16 des enquêtés reconnaissent beaucoup de similitudes entre les deux variétés du mandingue auxquelles ils sont confrontés.



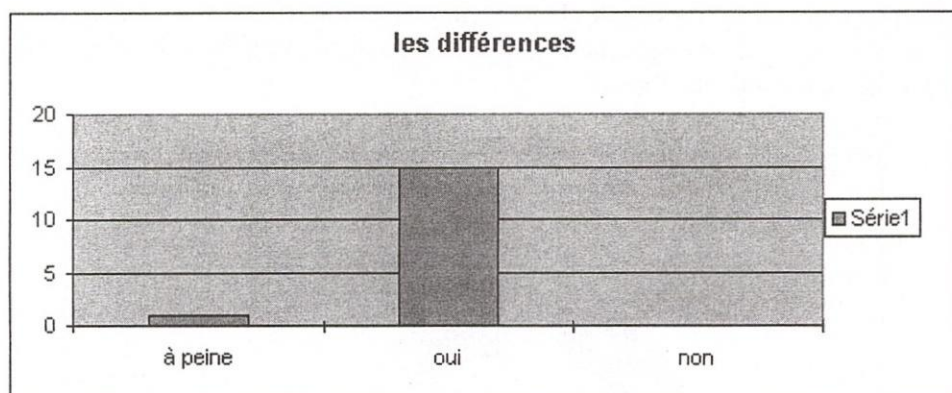
Graphique 6

Quant aux autres, nous avons cinq personnes qui ne perçoivent pas tout à fait les similitudes. Ces derniers trouvent que chaque variante se caractérise par des traits spécifiques. Nous avons également un qui a trouvé que les variantes dioula et bambara sont presque la « même chose ». Une seule personne n'a pas répondu à cette question.

Ensuite, malgré ces similitudes, il faut reconnaître que les variétés du mandingue au Burkina Faso présentent beaucoup de différences qui sont perceptibles par les enquêtés. Ainsi, une seule personne a trouvé que les différences sont à peine significatives. Quant aux quinze autres enquêtés, ils trouvent que les différences entre le dioula et le bambara sont frappantes. En effet, les enquêtés reconnaissent certes que les variantes du mandingue (bambara et dioula) se caractérisent par des différences de natures variables qu'ils essaient de caractériser. Nous les présenterons plus en détail au point 3 du présent article.

Sur le graphique des différences, il ressort une certaine convergence de vue chez les locuteurs. Ainsi, en dehors du seul locuteur qui ne reconnaît qu'une seule variété

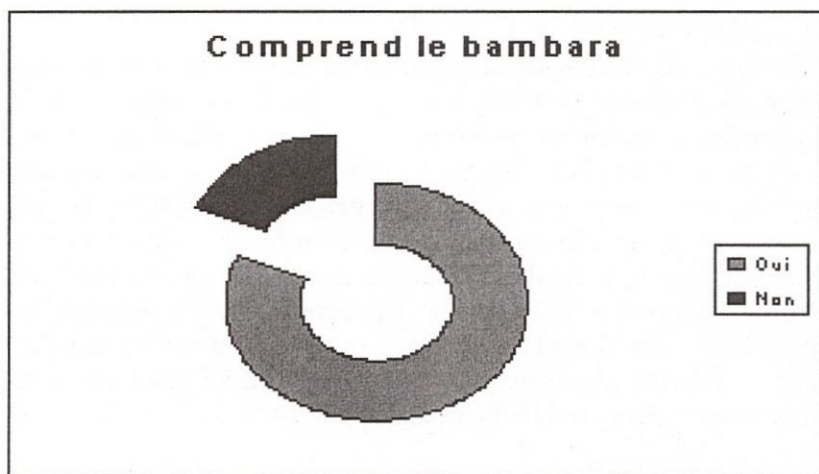
et qui trouve « à peine » des différences, tous les autres trouvent de nombreux points de divergence entre les deux formes du mandingue dioula et bambara jugées pourtant très proches (cf. graphique des similitudes).



Graphique 7

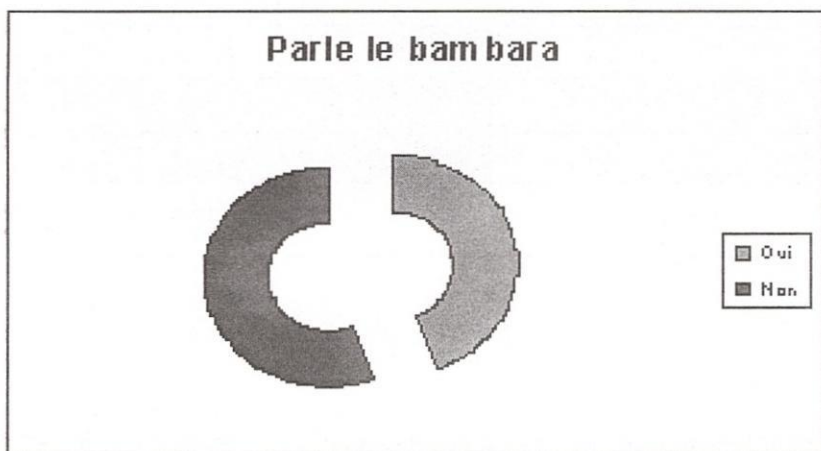
Cependant lorsque l'on demande à nos locuteurs s'ils comprennent le bambara qui est cité comme la forme la plus proche du dioula, nous avons des réponses qui nous rapprochent plutôt de la similitude que des différences. Ainsi, nous avons pour réponse à cette question le graphique 8 ci-dessous :

En revanche, à la question parlez-vous le bambara, nous avons des réponses contraires, c'est-à-dire plus proches des différences que de la similitude.



Graphique 8

Le nombre d'enquêtés qui déclarent comprendre le bambara est de loin supérieur à ceux qui parlent cette forme du mandingue. Cela signifie non seulement que l'intercompréhension entre les deux formes est certaine mais que les habitudes d'usage font que les locuteurs des formes différentes savent se situer sur l'axe de la discontinuité sociolinguistique. Autrement dit, le locuteur des dialectes ouverts en milieu urbain savent s'adapter à leurs interlocuteurs suivant les stratégies visant à la recherche d'une efficacité de communication.

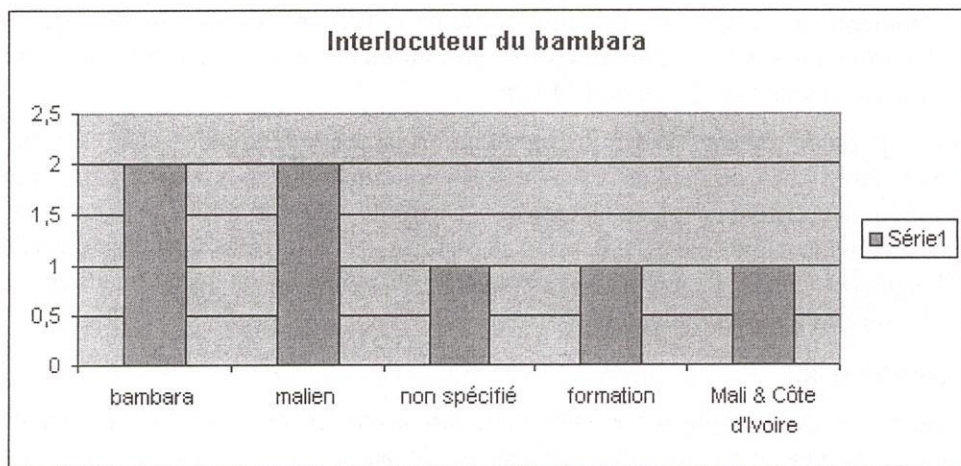


Graphique 9

De même, les usagers savent non seulement identifier les interlocuteurs du bambara et d'autres formes du mandingue, mais ils savent également définir les contextes dans lesquels ils se trouvent confrontés à ces formes qui ne sont pas les leurs. Dans le graphique ci-dessous, nous avons l'identification des interlocuteurs avec lesquels les autres formes du mandingue sont utilisées.

Cette attitude qui paraît étonnante à première vue peut s'expliquer par la particularité de notre population cible. En effet, nous voyons que les enquêtés qui sont des locuteurs du dioula sont également, pour la plus part, des scientifiques ayant des connaissances sur les structures de la langue. Ils sont cependant, comme les autres locuteurs que nous avons interrogés- au cours des travaux précédents¹⁹- partagés entre les similitudes et les ressemblances. Disons que les membres de la cellule scientifique de la sous-commission nationale du dioula se caractérisent par une sensibilité importante aux aspects instables de leur langue. La discordance entre pratiques langagières et représentations vient alors de la manière de percevoir cette réalité sociolinguistique complexe et mouvante. Nous sommes alors face à une même réalité qui est interprétée ou du moins représentée de différentes manières.

¹⁹Sanogo, 1996.

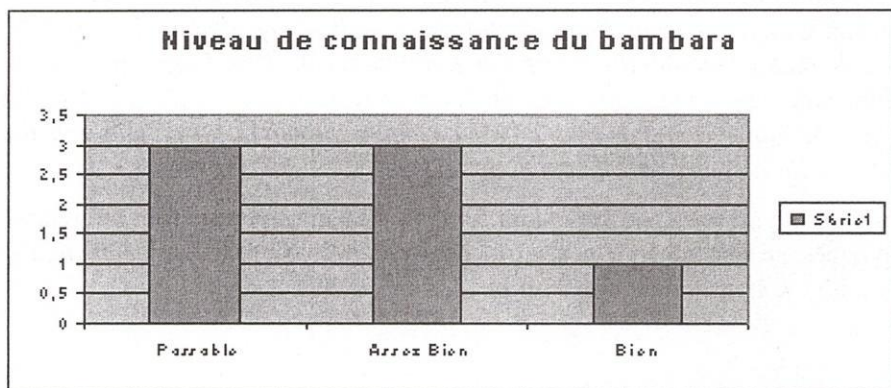


Graphique 10

Les représentations linguistiques

Il ressort du profil de nos enquêtés et de la manière dont ils présentent leurs pratiques que le dioula qui est l'objet de leur réflexion est une langue dont les contours ne sont pas maîtrisables. Il suffit pour s'en convaincre de remarquer leur attitude face au bambara qu'ils pensent ne pas parler. Ainsi, lorsque l'on leur demande de se prononcer sur leur degré de maîtrise de cette forme, on en vient alors à se demander s'il y a nécessité de distinguer les deux.

De façon générale, le niveau de connaissance du bambara est appréciable car la majeure partie des locuteurs se situent eux-mêmes entre le assez bien et le passable. Nonobstant la modestie qui caractérise ces différentes réponses nous pouvons dire que les locuteurs que nous avons interrogés comprennent et parlent le bambara qu'ils savent d'ailleurs distinguer du dioula véhiculaire. Le degré de connaissance du bambara par



Graphique 11

les dioulaphones a fait d'ailleurs dire à certains – au cours des discussions – qu'ils parlent tous un *bambara-dioula*, c'est-à-dire un mélange des deux formes, ce qui rejoint les conclusions du rapport MAPE²⁰.

Du coup, on en revient à l'identité, ou du moins la nature du dioula véhiculaire qui semble être l'objet de l'atelier, car tout semble indiquer que si les participants sont arrivés à un accord en ce qui concerne son instabilité et sa variabilité, ils sont partagés quant à la nature réelle de ces caractéristiques. En effet, ces caractéristiques de la langue peuvent être appréhendées à travers trois points essentiels qui sont ressortis des discussions et de l'enquête :

La glossonymie

Le rôle de la glossonymie est très importante dans la manière de se présenter une réalité sociolinguistique, car nommer n'est jamais -en de pareille circonstance- un comportement neutre. Ainsi, nous pensons à la suite J. B. MARCELLESI (1981 : 61) que :

Nommer une langue, c'est certes, en partie refléter une existence autonome. Mais, c'est aussi d'une certaine manière, mobiliser au service de la dénomination le pouvoir des mots : donner des noms différents au même système, c'est déjà le morceler ; maintenir le même nom aux systèmes différents, c'est les maintenir ou les rendre unifiés ».

Nous avons recueilli chez les 16 enquêtés 25 manières de nommer le dioula, ou du moins, les variantes mandingues en présence au Burkina Faso. Nous pouvons les classer en trois catégories :

– Les glossonymes de type sociologique : Ils font référence à la fonction sociologique de la langue. C'est la fonction véhiculaire, c'est-à-dire celle de la communication entre les locuteurs de langue premières différentes : *jula véhiculaire*. Il a été relevé chez 5 enquêtés.

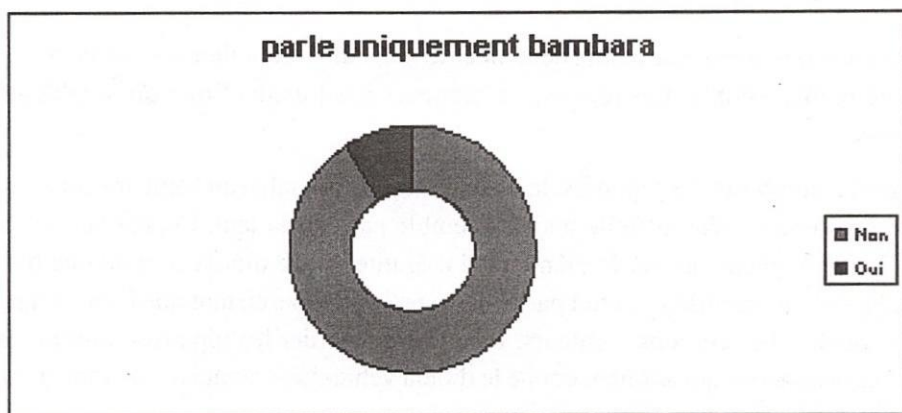
– Les glossonymes de type géographique : Il s'agit des glossonymes qui évoquent la localité où la langue ou la variante est pratiquée. Ils sont les plus nombreux, ce qui témoigne que les différences sont schématisées généralement sur le plan géographique : *jula de Darsalamy, dioula de Kotédougou, dioula de Sindou, dioula de Diéré, dioula de Bakaribougou, dioula de Kong, dioula du Burkina Faso, dioula de Côte d'Ivoire, dioula de Guinée, dioula du Mali, dioula ivoirien, dioula de Bobo-Dioulasso, dioula d'Odienné, dioula du Sud, dioula du centre, dioula du Nord, jula vers Bobo-Dioulasso, dioula vers la campagne*.

– Les glossonymes de type ethnolinguistique : Ces glossonymes font référence aux ethnonymes qui sont généralement attribués aux langues : Ce sont *bamanankan, dioula (3 variétés), konga-dioula, dagari-dioula, dafin, joola*.

²⁰La Sous-Commission Nationale du dioula est une section de la Commission Nationale des Langues Burkinabè (CNLB).

Le nombre important de dénominations pour cette réalité sociolinguistique est un signe que nous avons un espace dynamique qui échappe aux canaux traditionnels. Il va à l'encontre de l'idée qui consiste à faire croire qu'à un espace géographique limité correspond forcément une seule variante de la même langue ou parler local.

Le degré d'exposition des locuteurs aux formes différentes en pleine convergence est tel que chacun a du mal à se situer par rapport à un parler spécifique. Cette idée de continuité apparaît assez clairement lorsque l'on cherche – à travers les représentations – ce qui fait que les locuteurs peuvent se situer comme usager de telle forme plutôt que telle autre. Il suffit ainsi de leur demander s'ils peuvent utiliser une forme sans l'autre et les réponses révèlent des faits sociolinguistiques assez étonnants. En effet, ceux qui pensent pouvoir parler le bambara sans y « mélanger » le dioula sont en nombre très peu important conformément au degré de maîtrise déclaré du bambara qui est très significatif, dans l'ensemble (cf. graphique 8).



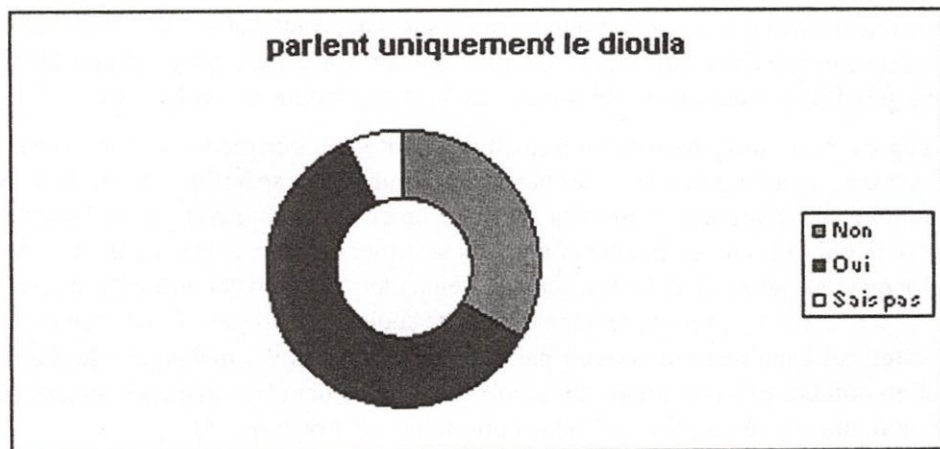
Graphique 12

Très peu de locuteurs savent parler bambara sans interférence du dioula véhiculaire auquel ils s'identifient.

En revanche, lorsqu'il s'agit de parler le dioula sans « y mélanger le bambara », les locuteurs que nous avons interrogés sont moins nombreux à pouvoir le faire. Cette attitude déclarée témoigne du fait qu'ils reconnaissent non seulement les deux formes mais que les pratiques déclarées sont orientées vers l'affirmation d'un dioula différent et indépendant – du point de vue linguistique – du bambara.

Cependant, un nombre non moins important pensent que le dioula et le bambara sont liés car ils ne peuvent pas les utiliser sans interférence.

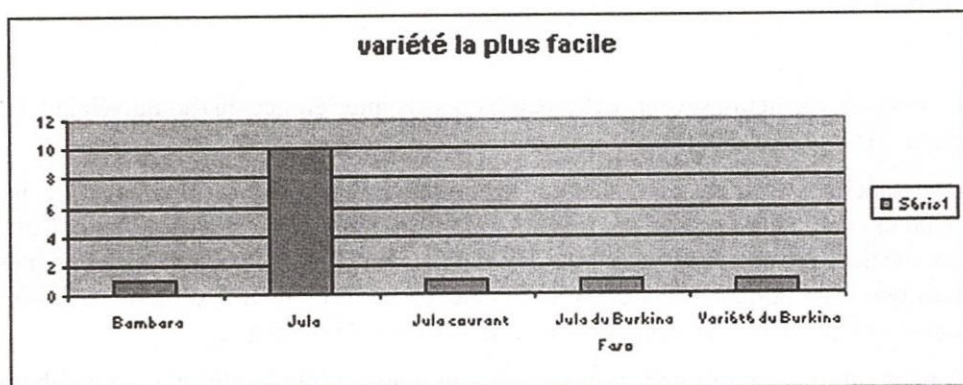
Devant ces attitudes qui sont plus ou moins orientées vers la volonté de normaliser et de standardiser le dioula, nous avons voulu savoir si les enquêtés avaient une certaine idée – en générale très subjective – qui animent dans de telles circonstances.



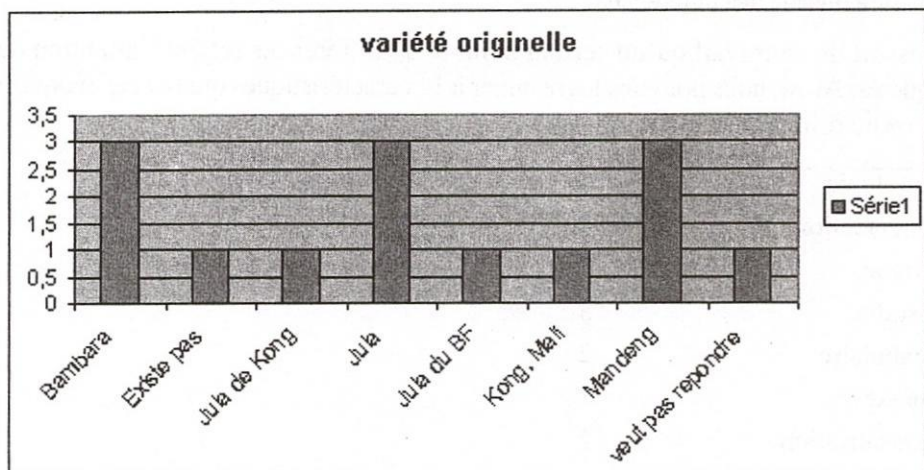
Graphique 13

C'est ainsi que nous leur avons demandé de nous dire laquelle est – selon eux – la variété la plus simple. Les réponses n'étonnent pas lorsque l'on voit le tableau ci dessous.

Malgré la variabilité des réponses, la tendance est défavorable au bambara qui est non seulement une variété difficile mais ne semble pas être la leur. Cependant, elle est tout de même reconnue sur le même pied d'égalité que le dioula comme une forme originale ce qui signifie qu'il fait partie des représentations en tant que forme linguistique souche chez certains locuteurs. Il suffit de regarder les réponses à propos des variétés originelles qui auraient donné le dioula véhiculaire actuel qu'ils sont en train d'équiper.



Graphique 14



Graphique 15

Si les réponses sont assez vagues à propos de l'origine, trois formes se dégagent de l'ensemble. Il s'agit du mandingue, du bambara et du dioula. Si la première fait référence à l'histoire ou à l'ensemble linguistique, les deux dernières (bambara et dioula) sont utilisées en référence à la répartition géographique actuelle des formes sur l'espace linguistique.

La répartition géographique

C'est ainsi qu'il est aisé de constater que les locuteurs interrogés dans le cadre du présent travail ne sont pas insensibles à l'interpénétration des variétés en présence. Lorsque nous leur avons demandé de nous localiser les différents parlars cités ici, ils ont désigné les lieux ci-dessous :

- Burkina Faso : Bobo-Dioulasso, Bobo-Dioulasso et ailleurs, Bobo-Dioulasso et campagne, Bobo-Dioulasso et autres périphéries, Ouest du Burkina Faso, Kombougou, Darsalamy, Sindou, Kotédougou, Diéri, Bakaryougou, Loropéni, Péni, Orodara, Banfora, Diébougou, Nouna ;
- Nord de la Côte d'Ivoire : Kong, Côte d'Ivoire, Odienné ;
- Mali : Ségou, Ouéléssébougou ;
- Guinée ;
- Sénégal : Casamane.

Nous voyons que les locuteurs que nous avons interrogés dans le cadre du présent travail ont des connaissances importantes en matière de géographie de la langue mandingue. Ils évoquent les cinq pays phares dans lesquels nous trouvons à des degrés variables des locuteurs de cette langue²¹.

Le déséquilibre entre les différents espaces signalés ici se traduit par l'effort de situer son propre parler d'abord par rapport aux parlars locaux avec lesquels il est en contact avant d'évoquer les différences avec les autres formes du mandingue.

²¹Coulibaly B. (1984).

La nature révélée des différences

Il ressort de ce travail qu'un certain nombre de différences retient l'attention des enquêtés. Ainsi, nous pouvons les résumer à 14 caractéristiques qui ont été évoquées. Par ordre d'importance nous avons :

Phonologie	4
Prononciation	4
Lexique	3
Prosodie	3
Vocabulaire	2
Syntaxe	2
Prénasalisation	2
Phonétique	1
Sociologie	1
Géographique	1
Intonation	1
Fantaisie	1
Niveau de voix	1
Contraction	1

Les chiffres correspondent au nombre de fois où le caractère a été cité par les enquêtés. La formulation technique des traits des différences est une donnée remarquable. Elle s'explique par le profil scientifique des enquêtés qui ont une maîtrise suffisante du discours méthalinguistique.

Notons que certaines différences comme la fantaisie et le niveau de voix nous semblent plutôt relever de la subjectivité des enquêtés qui ont donné ces réponses.

Conclusion

En conclusion, nous pouvons dire que les formes urbaines comme le dioula sont des formations linguistiques variables et instables. Comme tout « dialecte ouvert », le dioula véhiculaire qui sert de référence aux membres de la Sous-Commission Nationale du dioula comporte un centre formé par les tendances urbaines (dioula commercial et dioula urbain) et des périphériques (dioula ethnique, bambara, etc.) en voie de fusion dans les formes urbaines. Les formes urbaines alors issues de ce processus de glottogénèse permanent comportent alors les éléments caractéristiques des apports multiples dont le nombre variée en fonction des représentations (prestige historique, originalité, culture, etc.). N'est-ce pas ce qui explique le fait que nombre de locuteurs estiment que le bambara de Bamako est celui qui « nourrit le plus » le dioula du Burkina Faso. Ils sont cependant animés, dans l'ensemble, d'un esprit de revendication de l'existence d'un dioula du Burkina Faso.

Tout semble orienter dans l'attitude des participants à cet atelier vers « l'affirmation identitaire » à travers celle du dioula. Si le bambara est alors cité comme la forme contre laquelle on tente d'opposer le dioula, le malaise vient du fait que les deux variétés sont comme indissociables.

Si les participants ont perçu cette réalité, reste cependant à l'exprimer et c'est sur ce terrain que les divergences de vue s'expriment. Cependant, les efforts de normalisation et de standardisation entrepris au cours des travaux d'équipement linguistique doivent intégrer la donnée sociolinguistique reposant sur les caractéristiques réelles – à savoir celles d'un dialecte ouvert- de cette langue. Le dioula est comme tout autre langue un ensemble de pratiques dont les formes diverses en convergence et/ou divergence sont catégorisées.

Références bibliographiques

- A.C.C.T., 1983. *Projet MAPE, structures et méthodes du projet de promotion des langues manding-peul*, documentation française, Paris.
- BRETON R., 1993. *Géographie des langues*, P.U.F., Collection « Que-sais-je », Paris, 136 pages.
- CAITUCOLI C, SANOGO M. L. et TSEKOS N, 1996. « Le passe muraille. Réalité langagière au Burkina Faso et en Grèce, dans LA BRETAGNE LINGUISTIQUE, Université de Bretagne Occidentale, Brest, vol. 20, pp. 105 - 122
- CAITUCOLI C. (dir.), 1993. « Le français au Burkina Faso », *Cahiers de Linguistique Sociale*, Coll. Bilans et perspectives.
- CALVET L.-J. et MOUSSIROU-MOUYAMA A. (eds.), 200., *Le plurilinguisme urbain*, Didier Erudition, collection langues et développement, Québec, Canada, 483 pages.
- CALVET L.-J., 1981. *Les langues véhiculaires*, P.U.F., Paris, Coll. « Que-sais-je ? », 127 pages.
- CALVET L.-J., 1974. *Linguistique et colonialisme*, Payot, réédition de 1988.
- CANUT C., 1996. *Instabilité des usages et non fermeté du système manding du Mali, dans Mandenkan, N° 31, Bulletin semestriel d'études linguistiques mandé, INALCO, CNRS, Paris, pp 76-91.*
- CHAUDENSON R., 1989. *Vers une francophonie différentielle*, Harmattan, Paris.
- Commission nationale des langues burkinabe, sous-commission nationale du dioula, 1999. *Règles orthographiques du dioula, version provisoire*, 69 pages.
- COULIBALY B., 1984. *Le jula véhiculaire de Haute Volta*, Thèse d'Etat, Université de Paris V.
- DELAFOSSE M., 1929 et 1955. *La langue mandingue et ses dialectes (malinké, bambara, dioula)* ; Librairie Orientaliste Paul Geuthner, Paris, 489 pages.
- DELAFOSSE M., 1972. *Le haut Sénégal Niger le pays, les peuples, les langues* ; (rééd.) Maisonneuve, Larose, Tome 1.
- DERIVE M.-J., 1975. Dioula véhiculaire, dioula de Kong et dioula d'Odienné" dans les *Annales de l'Université d'Abidjan*, Série H, Fascicule I, pp.55-84.
- DIALLO M., 1988. *Éléments de systématique et de dialectologie du maraka-kan (Burkina Faso)*, Thèse pour le doctorat unique, Université de Grenoble.
- DIALLO M., 2000. « traits spécifiques au marka dans l'ensemble dialectal mandingue », dans *Cahiers du CERLESHS*, n° 2 spécial 2000, Université de Ouagadougou, pp.13-25.
- DUMESTRE G. et RETHORDG.-L., 1974. *ko di ? Cours pratique de dioula*, Université d'Abidjan.
- GARMADI J., 1981. *La sociolinguistique*, PUF, Paris.
- HOUIS M., 1971. *Anthropologie linguistique de l'Afrique Noire*, P.U.F., 232 pages.
- KEITA A., 1990. *Esquisse d'une analyse ethno-sémantologique du jula vernacularisé de Bobo-Dioulasso*, Thèse pour le Doctorat nouveau régime, Université de Nice.

MARCELLESI J-B., 1981. «Bilinguisme et Diglossie » dans LANGAGES n° 61, Larousse, Paris, pp.2-127 pages.

PARTMANN G., 1975. « Quelques remarques sur le jula véhiculaire en Côte d'Ivoire » dans *Annales de l'Université d'Abidjan*, I.L.A., série II, pp. 241- 260.

PERINBAM M. B., 1974. *Notes on the origines of dyula nomenclature* traduit en français par K. KEISER et Sanou C. Bobo Dioulasso 1992, multigr., 12 pages.

PERSON Y., 1968, 1970, 1975. Samori, Une révolution dyula, Mémoires de l'Institut Fondamental d'Afrique Noire. N° 80, Dakar. Trois Tomes. 2377 pages

PRUDENT L. F., 1981. « Diglossie et interlecte » dans MARCELLESI J-B. (dir), 1981 a. pp. 13-18.

SANOGO M. L., 1992. *Approche définitoire du jula véhiculaire*, DEA, Département de Linguistique, Université de Ouagadougou.

SANOGO M. L., 1996. « *langues nationales, langues véhiculaires, langue officielle et glottopolitique au Burkina Faso : la problématique du jula véhiculaire* ». thèse pour le doctorat nouveau régime, URA-CNRS 1164 - Université de Rouen, 832 pages.

SANOGO M. L., 1999. « L'ethnisme jula : origines et évolution d'un groupe ethnolinguistique dans la boucle du Niger, » Burkina Faso, Cent ans d'histoire, 1895-1995, L'harmattan, Paris, Tome I, sous la direction de Y. G. Madiéga et O. Nao., 1999, pp., 370-379.

SANOGO M. L., 2000. « A propos de jula à Bobo-Dioulasso », dans Cahiers du CERLESHS, 2^e numéro spécial, ed. Nikiéma Norbert, Université de Ouagadougou, pp.73-83.

SAUSSURE F. (de), 1972 (rééd). *Cours de linguistique générale*, Petite bibliothèque Payot, 520 pages.

TERA K., 1986. « Le dioula de Côte d'Ivoire, expansion et développement » dans *Cahiers ivoiriens de recherches linguistiques* n° 20, Abidjan, pp. 5-31.

WALTER H., 1992. « Dynamique phonologique : phonèmes récessifs et unités significatives » dans *LA LINGUISTIQUE*, vol. 28, fasc. 2, P.U.F. Paris, pp. 37-47.